

RENTREE SCOLAIRE 2018
MOUVEMENT COMPLÉMENTAIRE INTER DEPARTEMENTAL
demande d'exeat – ineat

dossier à retourner, signé et renseigné au bureau 420 accompagné des pièces
justificatives demandées.

Service : DIPER

Téléphone : 01 79 81 22 05
Fax : 01.79 81 22 83

Mél : Ce.ia95.diper@ac-versailles.fr

Immeuble le Président
2A, avenue des Arpents
95525 CERGY PONTOISE cedex

http : www.ac-versailles.fr/dsden95

Votre demande devra être déposée le **23 avril 2018, délai de rigueur**. Au-delà de cette date, seront recevables **exclusivement les demandes relevant d'une situation nouvelle**.

A PARTICIPE AU MOUVEMENT INFORMATISE : OUI NON

MOTIF DE LA DEMANDE :

- Rapprochement de conjoints
- Handicap / maladie grave
- Priorité sociale
- Département ou collectivité d'outre-mer,
- Convenance personnelle sous réserve de 18 ans d'ancienneté dans le 95

NOM ET ADRESSE :

Madame Mademoiselle Monsieur
Nom d'usage : Prénom :
Nom patronymique :
Adresse personnelle :
Téléphone personnel : Portable :
Affecté(e) à l'école :
Téléphone professionnel :

SITUATION FAMILIALE :

marié(e) pacsé(e) concubinage veuf(ve)
séparé(e) divorcé(e) célibataire
Nombre d'enfants de moins de 20 ans à charge au 1er septembre 2018 ou à naître :

SITUATION PROFESSIONNELLE :

Corps : instituteur prof. des écoles
Echelon au 31 août 2017 acquis par promotion :
Ou au 1^{er} septembre 2017 acquis par classement :
Date de titularisation dans le Val d'Oise ou d'entrée dans le Val d'Oise :
Position administrative : activité congé parental disponibilité C.L.M. C.L.D détachement

VOEUX

Le nombre de vœux ne pourra en aucun cas être supérieur à 6.

Les départements demandés doivent correspondre effectivement aux demandes d'ineat déposées. Pour une demande de rapprochement de conjoints mettre en premier vœu le département d'exercice de celui-ci.

1^{er} vœu :

2^{ème} vœu :

3^{ème} vœu :

4^{ème} vœu :

5^{ème} vœu :

6^{ème} vœu :

Les candidats veilleront à fournir toutes les pièces justificatives en copies nécessaires :

- pour le Val d'Oise
- pour chaque département demandé.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

Fait à, le Signature de l'intéressé(e)

VOUS DEVREZ OBLIGATOIREMENT FOURNIR :

- **Pour le Val d'Oise :**

- deux enveloppes demi-format, affranchies au tarif en vigueur et libellées à vos nom et adresse
- votre demande manuscrite d'ineat , adressée à Monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale du Val d'Oise, mentionnant pour quel motif vous faites votre demande ainsi que le ou les département(s) demandé(s)
- un exemplaire des pièces justificatives correspondant à votre situation si vous n'avez pas participé au préalable au mouvement interdépartemental

- **Pour chaque département demandé :**

- votre demande manuscrite d'ineat , sous couvert de Monsieur le directeur des services de l'éducation nationale du Val d'Oise, adressée à Madame ou Monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale du département demandé, mentionnant le motif de votre demande.
- un exemplaire des pièces justificatives correspondant à votre situation.
- Une enveloppe, par département demandé, à vos nom et adresse affranchie au tarif en vigueur.

Nous vous serions particulièrement reconnaissants d'être rigoureux dans la constitution du dossier, la DIPER ne fera aucune photocopie de pièces.

Il est également rappelé que les demandes d'ineat adressées directement aux départements demandés sans passer par la voie hiérarchique, ne feront pas l'objet d'une instruction de dossier.

**PIECES A JOINDRE SELON LA SPÉCIFICITÉ
(photocopies datées et signées)**

DEMANDE AU TITRE DU RAPPROCHEMENT DE CONJOINT

Situation professionnelle du conjoint :

- attestation de l'employeur, datant de moins d'un mois, précisant la date d'embauche et le lieu d'exercice (original et sur lettre à en tête de l'entreprise)
- une photocopie du dernier bulletin de salaire

- ou (liste non exhaustive)
- attestation d'inscription à un ordre professionnel
- affiliation à un régime particulier de sécurité sociale
- inscription au registre du commerce, à la chambre des métiers
- K bis
- ou
- inscription aux ASSEDIC après perte d'emploi dans le même département.

Situation familiale :

- candidat marié : si le dossier i-prof n'est pas à jour :
 - livret de famille, page mariage
 - le cas échéant page(s) naissance(s)
 - pour l'enfant scolarisé, âgé de 16 à 20 ans - un certificat de scolarité le cas échéant

- candidat pacsé : PACS établi avant le 1er septembre 2017 :
 - photocopie du PACS
 - l'avis d'imposition commune pour l'année 2017
 - le cas échéant, page(s) naissance(s)
 - pour l'enfant scolarisé, âgé de 16 à 20 ans - un certificat de scolarité

- candidat non marié ayant un enfant né et reconnu au plus tard le 1er janvier 2018 par les deux parents si le dossier i-prof n'est pas à jour :
 - page naissance du livret de famille ou extrait d'acte de naissance
 - pour l'enfant scolarisé, âgé de 16 à 20 ans - un certificat de scolarité
 - l'avis d'imposition du père et de la mère pour l'année 2017

Famille recomposée avec enfant de moins de 20 ans à charge :

- livrets de famille – page(s) naissance(s)
- avis d'imposition 2017
- jugement de divorce
- pour l'enfant scolarisé, âgé de 16 à 20 ans - un certificat de scolarité

DEMANDE AU TITRE DU HANDICAP / MALADIE GRAVE

- un courrier à Monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale du Val d'Oise et adressé au bureau 420 notifiant la raison de la demande

- un courrier accompagné du certificat médical détaillé, établi par le médecin traitant et/ou spécialiste à envoyer au médecin de prévention de la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Val d'Oise. Celui-ci, après étude, se mettra en relation avec l'intéressé.

RESIDENCE DE L'ENFANT (pour les enfants de parents divorcés ayant moins de 18 ans au 01/09/2018)

- photocopie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance,
- la décision judiciaire, le cas échéant, une attestation sur l'honneur signée des deux parents fixant les modalités d'exercice du droit de visite et d'hébergement,
- Le justificatif de domicile de l'autre parent.